

## ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE L'ACTE

---

Convention relative à la signification et à la notification à  
l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou  
commerciale, signée à La Haye, le ..... 196 .

(article 5, alinéa 4)

Nom et adresse de l'autorité requérante: .....

Identité des parties \*: .....

### ACTE JUDICIAIRE\*\*

Nature et objet de l'acte: .....

Nature et objet de l'instance, le cas échéant, le montant du litige: .....

Date et lieu de la comparution\*\*: .....

Jurisdiction qui a rendu la décision\*\*: .....

Date de la décision\*\*: .....

Indication des délais figurant dans l'acte\*\*: .....

### ACTE EXTRAJUDICIAIRE\*\*

Nature et objet de l'acte: .....

Indication des délais figurant dans l'acte\*\*: .....

\* S'il y a lieu, identité et adresse de la personne intéressée à la transmission de l'acte.

\*\* Rayer les mentions inutiles.